



APPEL D'OFFRES

SERVICES PROFESSIONNELS DE PEINTURE

RFP# 2026-04

UNIVERSITÉ DE HEARST
CAMPUS DE KAPUSKASING

14 janvier 2026

**Campus
de Hearst**

60, 9^e Rue
Hearst (Ontario) P0L 1N0
705 2-1781

**Campus
de Kapuskasing**

75, rue Queen
Kapuskasing (Ontario) P5N 1H5
705 335-2626

**Campus
de Timmins**

395, boulevard Thériault
Timmins (Ontario) P4N 0A8
705 267-2144

1 800 877-1781
info@uhearst.ca
uhearst.ca

1. Introduction et contexte

L'Université de Hearst, campus de Kapuskasing souhaite retenir les services d'une personne ou entreprise qualifiée pour effectuer des travaux de peinture intérieure au campus de Kapuskasing.

2. Étendue des travaux (Scope of Work)

- Peinture intérieure (salles de classe) ;
- Préparation des surfaces (nettoyage, sablage, réparation mineure, application d'apprêt) ;
- Application de peintures conformes aux normes environnementales et de sécurité ;
- Protection adéquate des lieux, équipements et du mobilier ;
- Nettoyage complet des lieux à la fin des travaux.

3. Calendrier d'exécution

- Il s'agit d'un contrat ponctuel. Les travaux devront débuter à une date convenue avec l'Université de Hearst et être entièrement complétés au plus tard le 31 mars.
- Le respect de cet échéancier constitue une exigence essentielle du présent appel d'offres.

4. Exigences et qualifications minimales

Les entrepreneurs doivent :

- Être légalement constitué et autorisé à exercer ses activités en Ontario ;
- Fournir une preuve d'assurance responsabilité professionnelle ayant une couverture minimum de \$1,000,000.00 par événement ;
- Fournir un certificat d'autorisation actuelle de la CSPAAT (clearance certificate from WSIB) ;
- Respecter toutes les lois et normes applicables en matière de santé et sécurité au travail ;
- Fournir tous les outils nécessaires afin de compléter le projet ;
- Fournir les références pour 3 projets similaires réalisés récemment.

5. Critères d'évaluation des soumissions

Les soumissions seront évaluées selon les critères suivants :

- Expérience et qualifications (références) ;
- Échéancier ;
- Prix.

L'Université se réserve le droit de rejeter toute soumission. L'attribution du contrat ne sera pas nécessairement basée sur le prix le plus bas.

6. Structure de prix

Le soumissionnaire doit fournir un prix forfaitaire global couvrant l'ensemble des travaux, incluant la main-d'œuvre, les matériaux, l'équipement, la préparation des surfaces, la protection des lieux, le nettoyage final ainsi que tout autre coût nécessaire à la réalisation complète du mandat.

Le prix doit être indiqué en dollars canadiens, avant les taxes applicables.

Le prix soumis doit demeurer valide pour une période minimale de soixante (60) jours suivant la date limite de dépôt des soumissions.

7. Processus de soumission

- **Visite obligatoire des lieux le 26 janvier 2026 à 14h au 75, Queen.**
- **Date limite de dépôt des soumissions:** le vendredi 30 janvier 2026 à 14h00
- **Contact :** Chantal Pelletier, immeuble@uhearst.ca

8. Dépôt des soumissions

Les soumissions doivent être transmises par courriel à :

Chantal Pelletier

Responsable de la gestion des immeubles

immeuble@uhearst.ca

Avant la date et l'heure limite indiquées, car les soumissions tardives ne seront pas ouvertes.

Personne-ressource

Pour toute question concernant le présent appel d'offres :

Chantal Pelletier, responsable de la gestion des immeubles

705-372-1781 poste 125

immeuble@uhearst.ca

9. Accusé de compréhension

Je / Nous, soussignés, après avoir lu et compris les termes de cette proposition, conviennent des conditions indiquées dans la présente proposition.

DATÉ : _____

SIGNÉ : _____
(Signature)

(Nom imprimé)